



# **Vous avez adhéré au Contrat de Sécurisation Professionnelle ?**

**Vous pouvez bénéficier de formations cofinancées  
par Pôle emploi et l'Union Européenne.**

Renseignez-vous auprès de votre conseiller



# **Vous avez adhéré au Contrat de Sécurisation Professionnelle ?**

**Vous pouvez bénéficier de formations cofinancées  
par Pôle emploi et l'Union Européenne.**

Renseignez-vous auprès de votre conseiller